

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

## DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 2

Votants 15

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE, Maire

.....

Date de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la délibération : 20/04/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYSES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TUËLAN Grégory, Mme LATGER Lucie, MR LERAN Jean-Philippe, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : Mr BECAÏS Anthony a donné procuration à Mme MOËNNARD Charlotte, Mme CHANSAREL Frédérique a donné procuration à Mr PARIS Benjamin

Mme Florence JEULIN-CARREY a été nommée secrétaire de séance.

## Délibération n°2026-51 Subventions aux associations, répartition pour l'année 2026

*Exposé*

Madame la Maire rappelle que dans le cadre du vote du Budget Primitif de l'exercice 2026 à venir et plus précisément les crédits à prévoir à l'article 6574 au titre des crédits alloués aux subventions, il convient de procéder à la répartition de l'enveloppe budgétaire.

*Décision*

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

## DÉCIDE :

De procéder à l'individualisation des subventions dans les conditions suivantes :

Associations Flourensoises :

Association	Demande 2026	Proposition	Décision du Conseil Municipal
ACCA (Chasse)	1 000	1 000	1 000
AMARYLLIS (ESAT)	250	250	250
MAM "Hibou-Caillou-Genou"	4 000	3 000	3 000
Anciens Combattants	500	500	500
ASF DL (Foot)	5 000	1 200	1 200
Ass Petite Maison Hermance	500	300	300
Ass employés Flourens	7 200	7 200	7 200
ATA	500	500	500
Bibliothèque	500	500	500
Boule Rouillée	600	600	600
Comité des Fêtes	12 000	10 000	10 000
Dose d'Art-Scénic	500	500	500
Éclats d'arts	2 000	700	700
FCPE	700	700	700

Florus	800		
Flourens Hand Ball Club	5 000		
Graine de Flourens	200	200	200
Les Anciens de la Madeleine	800	600	600
Les Colverts	600	600	600
Les Jardins du Lac	500	500	500
Scrap 31	100	100	100
TMF (Tennis)	1 300	1 000	1 000
Bistrot La Source	1 500	1 500	1 500
<b>Total</b>	<b>46 050</b>	<b>35 150</b>	<b>35 150</b>

**Associations extérieures :**

Association	Demande 2026	Proposition	Décision du Conseil Municipal
ADOT 31	100	100	100
AFMTELETHON	100	100	100
AFSEP	100	100	100
A G A P E I	100	100	100
Aide à Domicile	1 050	1 050	1 050
Amicale Drémiloise	100	100	100
Amicale collègue Quint	100	100	100
Association française de cardiologie	100	100	100
Association Prévention Routière	100	100	100
Croix Rouge	500	500	500
Les Restaurants du Cœur	500	500	500
Pompiers humanitaires GSCF	100	100	100
Secours Populaire Français	500	500	500
<b>Total</b>	<b>3 450</b>	<b>3 450</b>	<b>3 450</b>

<b>Total ASSOCIATIONS</b>	<b>49 500</b>	<b>38 600</b>	<b>38 600</b>
---------------------------	---------------	---------------	---------------

**Écoles :**

Association	Demande 2026	Proposition	Décision du Conseil Municipal
Coopérative école élémentaire	300	300	300
Coopérative école maternelle	200	200	200
Réserves (classes vertes)	2 600	2 600	2 600
<b>Total ECOLES</b>	<b>3 100</b>	<b>3 100</b>	<b>3 100</b>

<b>CCAS</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
-------------	---------------	---------------	---------------

Mme Lucie GLEYES ne prend pas part au vote dans le cadre des Colverts et de la FCPE,  
M Christophe PERQUIS ne prend pas part au vote dans le cadre du Comité des fêtes,  
M Aurélien SOS ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association du tennis,  
Mme Maeva TONG LEE A TAI ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association de handball,

La délibération est adoptée à :

15

VOIX POUR  
ABSTENTION  
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 16 avril 2026

La secrétaire de séance,  
Florence JEULIN-CARREY



La Maire  
Marion Rivoire

